



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Suivi des inondations à Saint-André-d'Argenteuil**  
**Début de la réintégration des citoyens sinistrés**

**Saint-André-d'Argenteuil, le 16 mai 2017** – La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil prépare activement la phase de réintégration des citoyens sinistrés dans leurs domiciles, à l'heure où les niveaux d'eau poursuivent leur descente graduelle.

Dès le retrait définitif des eaux d'inondation d'un secteur touché, des équipes pluridisciplinaires composées de policiers de la Sûreté du Québec, de pompiers du Service des incendies de la municipalité, d'inspecteurs en bâtiment et d'intervenants psychosociaux sont déployées pour accompagner les résidents lors de la première visite de leur domicile. À cette occasion, les divers intervenants peuvent identifier les risques liés à l'électricité, au réservoir de gaz propane et à la structure du bâtiment. Si les conditions nécessaires sont remplies, les autorités peuvent permettre aux citoyens de réintégrer leur domicile.

Le maire de Saint-André-d'Argenteuil, monsieur André Jetté, invite ses citoyens et citoyennes sinistrés à la plus grande prudence: « Afin d'assurer la sécurité de tous et d'éviter de fâcheux incidents, la municipalité demande la collaboration des citoyens touchés en les priant de communiquer avec elle avant de retourner dans leur résidence. À cet effet, nous invitons les résidents concernés à la patience puisque l'eau peut prendre encore quelques jours avant de se retirer complètement ».

Afin de faciliter le nettoyage des terrains (notamment pour le bois de grève), la municipalité a mis des conteneurs à déchets à la disposition des citoyens à plusieurs endroits stratégiques. Pour ce qui est des matériaux et des débris de construction, les citoyens doivent faire la location d'un conteneur, qui pourra être remboursé par le programme d'aide du ministère de la Sécurité publique. En ce qui concerne les sacs de sable, évalués au nombre de 50 000, les officiers des forces armées canadiennes ont déjà entamé leur collecte et leur disposition. Notons que de grandes corvées de nettoyage se préparent présentement et permettront aux citoyens, aux organismes et aux entreprises de se mobiliser pour offrir une aide directe aux sinistrés.

Pour toute question relative à la réintégration des domiciles ou aux opérations de nettoyage, la population est priée de communiquer avec la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil au 450 537-3527.

## Pour offrir son aide ou pour signaler ses besoins



Rappelons que les besoins continueront d'être grands pour les citoyens sinistrés et que la population désireuse de poser un geste de solidarité à leur égard, que ce soit par du bénévolat lors des corvées de nettoyage ou par des dons de denrées non périssables, de vêtements, d'équipements ou autres, peuvent le faire par courriel à [inondations2017@stada.ca](mailto:inondations2017@stada.ca) ou par téléphone au 450 207-8039. Les citoyens sinistrés sont invités à signaler leurs besoins auprès de ces coordonnées.

Enfin, la population est également appelée à la générosité pour alimenter un fonds d'aide aux sinistrés des inondations printanières en faisant un don à la Croix-Rouge au [www.croix-rouge.ca](http://www.croix-rouge.ca) ou par téléphone au 1 800-418-1111.

-30-

**Source :** Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

**Pour information :**

Benoit Grimard

Directeur général et secrétaire-trésorier

Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

[b.grimard@stada.ca](mailto:b.grimard@stada.ca)

450 537-3527, poste 2742